



# DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER(E)

NIVEAU 3 – DURÉE DE 12 MOIS – GRATUIT POUR  
L'APPRENANT PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

## OBJECTIF

La formation permet à l'apprenti d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'ambulancier, à savoir : alerter, protéger, prendre en charge le patient, identifier les anomalies, mettre en pratique des solutions adaptées, choisir le matériel adéquat, choisir un itinéraire, vérifier l'état du véhicule et transmettre les informations pertinentes.

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation répond à un [référentiel national](#). Elle est composée de différentes unités d'enseignement à valider :

1. Les gestes d'urgence
2. L'état clinique d'un patient
3. Hygiène et prévention
4. Ergonomie
5. Relation et communication
6. Sécurité du transport sanitaire
7. Transmission des informations et gestion administrative
8. Règle et valeurs professionnelles

## MÉTIER

L'ambulancier a pour mission de transporter des patients. La conduite n'est pas sa seule tâche, il doit tenir à jour des documents administratifs. Il peut assurer, sur prescription médicale ou en cas d'urgence, la prise en charge et le transport de malades/blessés ou parturientes dans des véhicules de transport sanitaire adaptés pour des raisons de soins ou de diagnostics. Un ambulancier est toujours accompagné d'un auxiliaire ambulancier.

En bref, un ambulancier a pour mission :

- L'entretien, la désinfection des véhicules
- La vérification du matériel médical
- La prise en charge des patients et des familles
- Le brancardage
- Les premiers secours
- La conduite des véhicules évidemment

## LIEUX D'EXERCICE POSSIBLE

- Etablissement de santé
- Entreprise privée

## PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 20 à 29 ans ou disposer d'une Reconnaissance de la Qualité de « Travailleur Handicapé » sans condition d'âge
- Être admis dans un IFA partenaire
- Avoir trouvé un employeur
- Avoir un permis B depuis au moins 3 ans (2 ans en cas de conduite accompagnée) en cours de validité
- Avoir un certificat médical sans contre-indication
- Avoir une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite



Conformément à [l'article L3111-4](#) du code de la santé publique, tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre les maladies mentionnées à l'alinéa premier du présent article (l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite). De plus, la loi relative à la gestion de la crise sanitaire du 25 juillet 2021 rend obligatoire la vaccination à la Covid 19 pour les professionnels de santé à compter du 16 octobre 2021.

## PASSERELLES D'ACCÈS

### PUBLIC

L'accès à ce diplôme par la voie de l'apprentissage vise toute personne entre 20 et 29 ans.

### APTITUDES

Devenir ambulancier demande un sens de l'écoute, de l'observation ainsi qu'un grand sens de l'orientation.

### DATES CLÉS

- Dépôt du dossier d'inscription à l'institut de formation variable en fonction de l'IFA partenaire.
- Signature des contrats : jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation.
- Deux rentrées en formation par an dont une en août.

### TARIF

La formation est gratuite pour l'apprenti.

### ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale.

- Personne référente handicap : Christelle LEVEAU
- Contact : [cda-ouest@santestcfa.fr](mailto:cda-ouest@santestcfa.fr)

Faire la demande auprès de l'IFA partenaire pour obtenir des dispenses de module ou d'épreuve de sélection si vous-êtes titulaire du diplôme :

- D'auxiliaire de vie sociale.
- D'assistant de vie aux familles.
- D'aide-soignant.
- D'auxiliaire de puériculture.
- D'ambulancier délivré à l'étranger.

## COMPÉTENCES A ACQUÉRIR

- Dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient ;
- Apprécier l'état clinique d'une personne ;
- Prévenir le risque d'infection ;
- Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes ;
- Établir une communication adaptée à la personne et son entourage ;
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.

## SALAIRE

	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année d'exécution du contrat	43%	53%	100%

Pourcentage du SMIC sur la base de 35h/semaine. Sous réserve de dispositions conventionnelles plus favorables.

## VOIES D'ACCÈS AU DIPLÔME

Le diplôme d'Ambulancier est disponible par la voie de :

- L'apprentissage.
- Le contrat de formation professionnelle.
- La formation initiale.
- La Validation des Acquis de l'Expérience (sous condition d'exercice d'au moins un an dans le domaine).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'apprenti va alterner théorie et pratique ce qui lui permettra une immersion professionnelle.

Les différents intervenants pédagogiques vont varier les méthodes d'enseignements : cours magistraux, travaux de groupe et travaux dirigés.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances de l'apprenti est réalisée au travers d'épreuves pratiques, théoriques : écrites et orales ainsi qu'un contrôle continu.

## POURSUITES D'ÉTUDES

### SPECIALISATION :

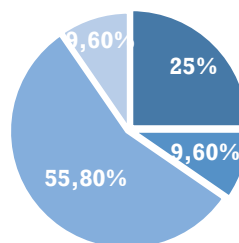
- Transport sanitaire pédiatrique.
- Transport sanitaire d'urgence.

## CONTACT



- **Adresse** : 4, rue Monseigneur Thouvenin – 54000 Nancy
- **Tel** : 03 83 41 62 70
- **Mail** : [contact@santestcfa.fr](mailto:contact@santestcfa.fr)
- **Je suis intéressé** :  
<https://forms.gle/tbwyLHgnD58sPKDS6>
- **Web** : [santestcfa.fr](http://santestcfa.fr)

## DURÉE



- Formation théorique : 455h
- Stage pratique hors employeur : 175h
- Formation pratique chez l'employeur : 1 015h
- Congés payés : 175h

La durée de la formation est de 1 an. Pendant les périodes de stage, l'apprenti est à plein temps, à savoir 35h/semaine.

## ÉQUIVALENCE

Il n'existe pas d'équivalence à ce diplôme.

## IRFA PARTENAIRES

- [IRFA CHU NANCY](#)
- [IRFA CHU REIMS](#)
- ➔ <https://www.santestcfa.fr/ifsi-ifas/#IRFA>